

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 22

Artikel: Colonie agricole de Serix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

croit à la possibilité d'actes de violence, elle a des raisons d'y croire; vous pouvez avoir eu, cette fois, d'excellentes intentions, mais vous devez remercier l'Autorité de vous avoir aidé à les réaliser.

S. C.

Colonie agricole de Serix.

La vente qui vient d'avoir lieu à Lausanne, en faveur de cette institution, nous engage à rappeler en quelques mots son origine et son but.

La colonie agricole de Serix reçoit des jeunes gens d'un caractère mauvais ou même vicieux, afin de les ramener au bien sous l'influence d'une bonne direction et d'une éducation chrétienne. L'idée de sa fondation a été émise pour la première fois dans la réunion de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, le 23 avril 1862. Le projet fut adopté le 18 décembre de la même année, et une société se constitua pour le réaliser. Un appel fut adressé au public au commencement de 1863 et, à la fin de l'année, le comité pouvait disposer d'une somme de 70,788 fr., dont 24,800 fr. en délégations hypothécaires. Ces délégations, de 200 fr. chacune, ont droit d'hypothèque sur les immeubles de la Société; elles ne rapportent pas d'intérêt pendant les dix premières années.

Le domaine de Serix, près Oron, fut acheté à la fin de 1863, et le directeur s'y installa aussitôt avec sa famille et 4 élèves. Le nombre des élèves s'élevait à 12 à la fin de 1864, à 31 à la fin de 1865 et à 41 à la fin de 1866. Ce nombre ne peut être dépassé avant que de nouvelles ressources permettent l'agrandissement de la colonie. Celle-ci a été reconnue comme personne morale par décret du Grand Conseil du 25 janvier 1864.

Les élèves appartiennent aux cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud; ils sont divisés en trois groupes ou familles, placés chacun sous la surveillance d'un chef. Il y a en outre un régent pour les trois divisions. L'enseignement est celui des écoles primaires. Les élèves sont en outre exercés aux travaux agricoles, ainsi qu'aux travaux d'ateliers qui se rattachent à l'agriculture, ce qui leur permet de quitter l'établissement avec une instruction professionnelle qui leur facilite le choix et l'apprentissage d'une profession.

La discipline est toute paternelle et cordiale et les élèves en reçoivent la plus salutaire influence; l'assemblée générale des sociétaires, qui se réunit chaque année à Serix, peut constater combien les jeunes gens paraissent heureux dans le milieu qui les entoure. Ces assemblées générales, auxquelles le public est invité, sont de véritables fêtes pour l'établissement et pour la contrée.

La colonie agricole de Serix a beaucoup de traits de ressemblance avec l'asile rural vaudois d'Echichens, dont nous parlerons une autre fois; cependant ce dernier a essentiellement pour but de recevoir des orphelins pauvres et abandonnés, tandis que Serix appelle plutôt des jeunes gens d'un caractère difficile. Quelques élèves sont déjà sortis de la

colonie et sont entrés en apprentissage où ils donnent de bonnes espérances pour l'avenir.

Causerie.

Chacun a ses petits déboires sur notre pauvre terre. Le gouvernement français a maille à partir avec l'opposition qui vient de triompher dans les élections de Paris; le nôtre a dû s'occuper, bon gré mal gré, assez activement des maçons.

On dit que la Liberté fera le tour du monde et tout le fait présumer: ici elle se met en route avec les Bancel, les Favre, les Rochefort, etc.; là, avec les maçons, les tailleurs de pierre; plus loin avec les charpentiers, les menuisiers, et bientôt son immense cortège réunira l'universalité du peuple travailleur.

Cette déesse, vêtue d'une veste de futaine, d'un grossier pochard, du tablier de travail, et portant la truelle et le marteau, a passé dans notre ville. Mais comme dans sa course rapide elle prend parfois des allures assez cavalières, l'autorité s'est permis de lui dire à l'oreille: « tout doux, ma belle, n'allez pas si vite, vous pourriez vous tromper de chemin. »

Il y a, au nord de la Grenette, une maison récemment bâtie appelée le *Cercle ouvrier*, véritable ruche où se discutent plus ou moins chaudement les intérêts des gens de métiers. Depuis quelques semaines, la ruche a été très animée; on en voyait les hôtes entrer, sortir, se former en groupes, puis se disperser en ville, pour reparaitre ensuite plus nombreux, plus unis au cercle savoyard, situé en plein air sur la place du Pont, où, comme au premier local, des centaines de brûle-gueule laissaient échapper en colonnes capricieuses la fumée odorante du caporal payernois.

Eh bien! que se passait-il donc au milieu de ces hommes à rude écorce? Quelque chose d'assez curieux. Ils ont réfléchi sur leur sort; ils se sont examinés plus attentivement; ils ont vu leurs mains calleuses et déformées; ils ont senti cette fatigue journalière qui, le soir, n'a pas même un lit passable pour se soulager; ils se sont aperçus, — chose étonnante, — que, sauf le costume, ils étaient presque semblables et de même espèce que tous ces messieurs qui circulent, légers et contents, sur les trottoirs et les promenades; ils ont pu se convaincre que quand midi sonne, l'estomac de l'ouvrier éprouve des sensations exactement semblables à celles qu'éprouve l'estomac du patron, et ils en sont arrivés à cette conclusion toute naturelle que chacun devait avoir sa petite part au banquet de la vie.

Voilà pourquoi nous avons vu ces jours-ci tant de maçons endimanchés, tant d'ouvriers fumant leur pipe sur les places publiques, ou penchés sur les parapets du Grand-Pont. Mais l'oisiveté ne convient guère aux enfants de la Savoie, et bientôt plusieurs centaines d'entre eux allèrent, sous d'autres cieus, manger la miche traditionnelle. Sur ces entrefaites, le bataillon 112, à l'attitude martiale et